

Résultats du 3^e baromètre AGIPI OpinionWay de la prise de risque des entrepreneurs et indépendants

Pour les entrepreneurs, la décision d'entreprendre est motivée par la liberté et l'indépendance, ce qui est plus marqué encore chez les start-uppeurs. Entreprendre est un risque assumé mais partiellement anticipé. Les risques extra-professionnels sont moins bien identifiés et couverts que les risques professionnels, surtout pour les start-uppeurs. Même si la grande majorité des entrepreneurs et des indépendants a le sentiment de bien gérer le risque, 1 sur 2 aimerait mieux se couvrir contre 1 sur 3 pour les start-uppeurs.

Les principaux enseignements du baromètre AGIPI OpinionWay 2018

- Les risques inhérents à l'entrepreneuriat restent partiellement anticipés en 2018, avec une bonne anticipation des risques professionnels. Les risques extra-professionnels (santé, surcharge de travail...) sont moins bien maîtrisés et moins couverts.
- Les start-uppeurs ont une conscience plus aigüe des risques liés à l'entrepreneuriat mais se sentent moins concernés par les risques extra-professionnels.
- Les entrepreneurs ont le sentiment de bien gérer le risque et la moitié d'entre eux aimerait mieux se couvrir mais déclare ne pas en avoir les moyens.

La liberté et l'indépendance sont au cœur de la décision d'entreprendre.

La volonté d'être libre et de devenir son propre patron sont les principales motivations des entrepreneurs. C'est encore plus vrai pour les start-uppeurs.

- Pour 90 % des répondants, se mettre à son compte est un choix.
- Pour 65 % d'entre eux, l'indépendance et la liberté sont au cœur de la décision d'entreprendre alors que 31 % déclarent s'être lancés par opportunité ou en raison d'un choix imposé.
- Le besoin de liberté dans le travail est encore plus fort pour les start-uppeurs : 26 % le citent contre 17 % des autres entrepreneurs.

Les entrepreneurs et indépendants sont plus sereins face aux risques mais aimeraient mieux se couvrir.

L'entrepreneuriat est un risque assumé, en particulier pour les start-uppeurs.

L'appréhension du risque a reculé de 6 points en 2 ans : 92 % des répondants en 2016 et 87 % en 2017 estimaient que devenir son propre patron représente une prise de risque, contre 86 % en 2018.

- Devenir son propre patron représente une prise de risque très importante pour 34 % des répondants et assez importante pour 52 % d'entre eux.
- Les start-uppeurs ont davantage conscience de la prise de risque liée à l'indépendance : 51 % considèrent que le risque est important, contre 34 % pour les autres entrepreneurs.
- Même si 88 % des entrepreneurs ont le sentiment de bien gérer ce risque, 50 % d'entre eux aimeraient mieux se couvrir mais n'en ont pas les moyens.
- Les risques financiers sont mieux anticipés qu'en 2017. 77 % des répondants ont imaginé ne pas avoir de rémunération régulière (+ 9 points), 74 % gérer seul leur couverture sociale (+ 9 points), 60 % avoir de mauvaises surprises liées à la gestion de la trésorerie (+ 10 points).

En 2018, les entrepreneurs et les indépendants sont mieux couverts en santé et prévoyance.

Les start-uppeurs, moins sensibles à ces risques, sont moins couverts que les autres entrepreneurs.

L'incapacité de travailler demeure la première préoccupation des entrepreneurs et indépendants. La couverture des risques santé et prévoyance est en hausse en 2018. Les start-uppeurs accordent moins d'importance que les autres entrepreneurs à ces risques : 59 % considèrent que ne pas s'assurer un complément de revenu en cas d'accident ou de maladie représente un risque, contre 73 % pour les autres entrepreneurs interrogés.

- Etre dans l'incapacité de travailler est la première préoccupation des entrepreneurs (59 %). Viennent ensuite la baisse importante des revenus à la retraite (57 %) et l'impossibilité de subvenir aux besoins de la famille (51 %).
- La couverture prévoyance est en hausse par rapport à 2017 : 68 % des répondants déclarent avoir souscrit une assurance en cas d'arrêt de travail/invalidité (+ 9 points), 66 % une assurance décès (+ 6 points), 56 % une assurance remboursement des frais professionnels en cas d'arrêt de travail (+ 8 points).
- 22 % des start-uppeurs déclarent n'avoir souscrit à aucun produit de prévoyance, contre 14 % pour les autres répondants.

- La santé est un risque qu'il faut couvrir pour une majorité d'entrepreneurs et d'indépendants, ce qui est moins vrai pour les start-uppeurs :
 - Ne pas souscrire à une complémentaire santé représente un risque pour 76 % des personnes interrogées et pour seulement 58 % des start-uppeurs.
 - Ne pas s'assurer un complément de revenu en cas d'accident ou de maladie représente un risque pour 73 % des répondants et pour 59 % des start-uppeurs.

La retraite est un risque qu'il faut couvrir pour une majorité d'entrepreneurs, et seulement un start-uppeur sur deux.

La retraite est un risque diversement apprécié selon les situations et les profils. En 2018, les entrepreneurs sont moins préoccupés qu'en 2017 par une baisse importante de leurs revenus à la retraite et se couvrent davantage pour y faire face.

- 63 % des entrepreneurs et indépendants considèrent que ne pas souscrire à une retraite supplémentaire représente un risque alors que seuls 52 % des start-uppeurs sont du même avis.
- En 2018, 57 % des répondants sont préoccupés par l'éventualité d'une baisse importante des revenus à la retraite, soit une baisse de 7 points par rapport à 2017.
- Ils sont d'ailleurs 62 % à se sentir suffisamment couverts, soit une augmentation de 12 points par rapport à l'année précédente.
- Dans le cas où la retraite ne serait pas suffisante pour subvenir à leurs besoins, 83 % des répondants envisagent de réduire leurs dépenses (92 % des start-uppeurs) et 68 % à continuer à travailler (79 % des start-uppeurs).

Devenir entrepreneur ou indépendant est un risque assumé. La prise de conscience de ce risque se traduit par la mise en place d'actions concrètes parmi lesquelles l'adhésion à des contrats santé et prévoyance. Mieux couverts, les entrepreneurs sont plus sereins, même s'ils déclarent qu'ils aimeraient pouvoir mieux se protéger. Concernant leur activité, ils sont 70 % à se dire optimistes pour 2019, mais n'envisagent pas pour autant de prendre plus de risques (21 %).

Retrouvez les Baromètres AGIPI OpinionWay de la prise de risque des entrepreneurs et indépendants sur AGIPI Lab, le site du laboratoire AGIPI : laboratoire-agipi.com

À propos du baromètre AGIPI OpinionWay de la prise de risque des entrepreneurs et indépendants
Plus d'1 adhérent AGIPI sur 2 est un travailleur indépendant ou un entrepreneur (TPE). Pour mieux connaître cette population et mesurer l'évolution de ses comportements, AGIPI a lancé en décembre 2016 le 1^{er} baromètre annuel AGIPI OpinionWay de la prise de risque des indépendants et des entrepreneurs. Il a pour objectif :

- de mieux connaître les besoins des travailleurs indépendants et des entrepreneurs (TPE)
- de mesurer l'évolution de leurs comportements
- d'identifier les tendances émergentes liées aux spécificités de leur statut.

L'édition 2018 a été réalisée par téléphone du 7 au 29 novembre 2018 auprès de 800 indépendants, chefs d'entreprise, dirigeants et artisans-commerçants à la tête de structures de 0 à 9 salariés du secteur privé, pondérés pour être représentatifs en termes de taille, de secteur d'activité et de région. Pour cette 3^e édition, un focus a été réalisé sur les start-uppeurs.

Toute publication devra rappeler la méthodologie et utiliser la mention « Baromètre AGIPI OpinionWay de la prise de risque des entrepreneurs et indépendants ».

À propos d'AGIPI

Créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite. AGIPI compte 556 000 adhérents, 719 000 adhésions et enregistre 1,7 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2018.

Retrouvez-nous sur agipi.com laboratoire-agipi.com prixagipi-mondurable.agipi.com et suivez-nous sur



Contact : direction.communication@agipi.com